# Et l’assassinat de Clothilde B, ils en parlent, les charognards ?

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 24 octobre 2022

*Un oubli qui date du 3-4 août. Un meurtre classé dans la catégorie FEMINICIDE… , récupéré comme tel, dont certains aspects autres que la violence faites à une jeune femme de 31 ans par son conjoint n'ont guère été mis en avant !*

*Il s'agit encore d'un exemple du désarmement moral de notre jeunesse face à la différence, à l'immigration et en particulier à l'islam, œuvre de la propagande instillée au sein de l'EN.*
*Les filles plus particulièrement sensibles, n'en déplaise à ceux qui prétendent à l'interchangeabilité des personnalités masculines et féminines, des victimes toutes désignées… Ainsi, plus facilement soumises à l'influence de l'antiracisme, avec un certain sentiment d'ouverture à l'autre, au différent, elles cèdent à une autre culture exogène dont elles ne mesurent pas les conséquences… Elles vont même jusqu'à démarcher pour se sentir bien dans un*

*monde merveilleux…*
Ainsi ***Sabrina Blazquez, amie de Clothilde déclare*** *:* « Elle avait envie de voyager, elle avait fait des études, elle voulait travailler dans l'humanitaire, dans le journalisme. Elle voulait un peu changer le monde, elle cherchait un sens à sa vie. Et on l'a empêchée de le faire à 31 ans. »
*Voilà un idéalisme qui coche bien des cases de l'endoctrinement, de la dépendance morale et psychologique qu'inculquent les gourous…*

## Mort de Clothilde B. à Montargis : une porte restée désespérément fermée aux enquêteurs des services sociaux

**Publié le 21/10/2022**

**Y a-t-il eu des signaux d'alarme sur la situation de Clothilde B., tuée à Montargis le 3 août 2022 ? Plusieurs alertes, qui ne revêtaient pas de caractère d'urgence, avaient été lancées depuis le début de l'année.**
C'est l'image qui reste en tête, intolérable : **celle d'une porte désespérément fermée**, derrière laquelle une jeune femme de 31 ans est morte dans des conditions effroyables.

**Une porte que certains regrettent de n'avoir pas pu faire ouvrir**, par la force s'il le fallait. Comme ces professionnels de santé, inquiets que cette future maman, dépeinte comme étant sous l'emprise de son mari et proche du terme, **ne se rende pas aux consultations obligatoires et ne donne plus de nouvelles**. Ils ont alerté à plusieurs reprises, redoutant un drame, au vu d'une situation jugée anormale.

Et le pire s'est produit.

**Un calvaire enduré depuis des jours**

Le 3 août 2022, vers 4 heures du matin, les secours étaient appelés au 25, rue du Faubourg-de-la-Chaussée, à Montargis. A leur arrivée, ils découvraient dans un logement au premier

étage d'une résidence du quartier populaire de La Chaussée **Clothilde B., enceinte de 8 mois, inconsciente et dont le corps témoignait des violences subies**. La jeune femme décédera quelques heures plus tard au centre hospitalier de l'agglomération montargoise. **Son bébé à naître, une petite fille**, est mort in utero.

Dans l'appartement, un simple T1, secours et policiers avaient constaté sur le corps de la jeune femme les marques d'un calvaire enduré depuis des jours, voire des semaines. Et entrevu, effarés, les conditions miséreuses dans lesquelles vivaient **Clothilde, son époux et leurs trois jeunes enfants âgés de 2 à 5 ans**, mais aussi **l'autre compagne de l'homme, enceinte elle aussi, et leur enfant de 3 ans**.

**Le mari et son autre compagne mis en examen**

Le procureur de la République de Montargis d'alors, **Loïc Abrial, évoquera « l'aspect rachitique » des enfants » et un logement insalubre** « avec la présence de moisissure et de nombreux cafards ». Le mari de Clothilde et son autre compagne seront tous deux mis en examen pour meurtre accompagné d'actes de torture et de barbarie.

Le procureur avait précisé qu' « **il n'y avait pas eu de signes avant-coureurs de violences portés à la connaissance des uns et des autres** » . Et effectivement, si des éléments particuliers ont été signalés au fil des mois, il ne s'agissait aucunement de suspicions de violences sur la jeune femme. « **On n'était pas au départ sur une situation à ce niveau de risque** » , reconnaît un agent d'un service social.

**Des signaux d'alerte, indépendants les uns des autres**

Des faits, indépendants les uns des autres et qui aujourd'hui prennent une signification tragique, avaient cependant suscité **des questions au sein de services distincts**. Distincts et qui, de fait, n'étaient pas informés des autres alertes formulées au sujet de cette cellule familiale inhabituelle.

Difficile en effet **de faire le lien entre tous les occupants de l'appartement**, la deuxième compagne étant officiellement domiciliée dans un foyer orléanais.

**En mars, une première alerte**

En mars 2022, **la Crip (cellule de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes)**, chargée de la protection de l'enfance, avait demandé une évaluation sociale de cette famille, après que l'insalubrité du logement et **la présence de deux « épouses » et de plusieurs jeunes enfants** avaient été constatées. Selon nos informations, les évaluateurs ont bien tenté d'entrer en contact. **Sans succès. La porte est restée fermée**.

**En juillet, une autre information alarmante**

Deuxième information préoccupante, émanant cette fois du **service social en faveur des élèves**, concernant l'enfant de la deuxième compagne. La crainte d'alors : celle d'une déscolarisation et d'un départ à l'étranger. La Crip avait formulé **un signalement auprès du parquet de Montargis, en juillet 2022**.

**L'absence aux rendez-vous médicaux**

Autres signaux préoccupants, **la grande méfiance de cette famille vis-à-vis du corps médical** et ce, depuis des années. La Montargeoise, **convertie à l'islam après la rencontre avec son époux au Sénégal, pratiquait sa foi de manière très radicale***. Toujours selon nos informations, il n'y aurait **pas eu de suivi prénatal pour les premières grossesses de Clothilde**, déclarées très tardivement, comme la dernière d'ailleurs.

** : le résultat de l'annihilation de tout esprit critique face à une culture à l'opposé de la sienne, une religion dont le contenu est le pire qu'il puisse exister en ce XXIè siècle occulté pour ne pas discriminer. Là est la cause de cet homicide… De plus elle a été l'instrument d'une*

*immigration en France…*

Pour celle-ci, la jeune Montargeoise n'a pas honoré **les rendez-vous fixés pour les dernières visites obligatoires**. Il y en a sept en tout et la future maman ne serait venue qu'à trois de ces rendez-vous.

En cas d'absence à ces examens et d'échecs des nouvelles prises de contact avec la future maman, les médecins se tournent vers les services de la PMI (protection maternelle et infantile) **qui, à leur tour, tentent de savoir si tout va bien**.

**Les services se sont bien déplacés**

Dans le cas de Clothilde B., des professionnels ont bien été envoyés au domicile de la jeune femme. **Personne ne leur a ouvert la porte. Encore une fois.**

A la fin du mois de juillet 2022, à la lecture de ces éléments, le rapport de la Crip était sur le point d'être finalisé et devait être transmis au parquet. **Le 3 août, la vie de Clothilde s'arrêtait.**

« Il ne faut pas qu'il y ait d'autres drames comme celui de cette jeune femme. Des alertes ont été lancées. Derrière, il faut agir et faire ouvrir ces portes fermées. Tant pis si on se trompe, s'il n'y a finalement pas de danger ou de gravité. **Mais si on peut sauver une vie, il vaut mieux prendre le risque de se tromper**« , plaide un professionnel de santé.

**Pascale Auditeau**

*Quelques infos supplémentaires :*
– Des associations féministes ont organisé le samedi 17 septembre une marche en hommage à Clothilde, la famille a décidé de ne pas participer. ***Pourquoi ?***
– le mari : Souleymane B. âgé de 35 ans, la seconde épouse, une sénégalaise du nom de Dieynaba. Souleymane B. a fait

croire à Clothilde que Dieynaba était sa nièce. D'ailleurs, c'est même Clothilde qui a aidé Dieynaba à venir en France en plus de l'héberger. !!! Tout indique que c'est quand Clothilde a découvert la vérité sur la nature de leur relation que les choses ont dégénéré.
– La victime a succombé à un traumatisme crânien. Ainsi les coups portés à sa tête ont causé sa mort. Aussi, des traces de « gestes d'étranglement » au niveau de son cou ont été mis en évidence…

Autres articles de presse :
– **Du Sénégal (Lien)**.
*Et à part la presse régionale, rien.*

**Une morale** : face à ceux qui pour nous faire taire nous traitent de charognards, vautours, deux qualificatifs que j'ai lu ces derniers jours, je réponds flatté ! Tant de braves gens sont traités ainsi pour les faire taire que c'est devenu un compliment…
Et je leur revoie leurs méthodes, aux politiques qui veulent ENTERRER les affaires qui les gênent, je leur assène FOSSOYEURS !
Aux journaleux qui participent à la disparition de ces faits, je leur adresse un NECROPHAGES ou NECROPHORES particulièrement de mise…